



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 7 mai 2014
(OR. en)

9434/14

PTS A 39

LISTE DES POINTS "A"

Objet:	3311 ^e session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (Affaires étrangères/commerce)
Date:	8 mai 2014
Lieu:	Bruxelles

Activités non législatives

1. Règlement délégué (UE) n° .../.. de la Commission du 13.3.2014 complétant le règlement (UE) n° 223/2014 du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds européen d'aide aux plus démunis
 - Intention de ne pas exprimer d'objections à l'égard d'un acte délégué
8788/14 SOC 274 FSTR 22 CADREFIN 68 REGIO 49 DELACT 119
+ COR 1 (et)
7776/14 SOC 200 FSTR 13 CADREFIN 54 REGIO 37 DELACT 69
+ ADD 1
approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 7 mai 2014
2. Règlement délégué (UE) n° .../.. de la Commission du 18.2.2014 modifiant l'annexe V du règlement (UE) n° 305/2011 en ce qui concerne l'évaluation et la vérification de la constance des performances des produits de construction
 - Intention de ne pas exprimer d'objections à l'égard d'un acte délégué
9085/14 MI 385 ENT 114 COMPET 245 DELACT 121
6853/14 MI 207 ENT 62 COMPET 132 DELACT 39
+ ADD 1
approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 7 mai 2014

3. Proposition de décision du Conseil concernant la position à adopter, au nom de l'Union européenne, au sein de l'Organisation maritime internationale, lors de la 93^e session du comité de la sécurité maritime, sur l'adoption des amendements aux règles SOLAS II-2/1, 2/3, 2/9.7, 2/13.4, 2/18, 2/20-1, 2/29, chapitre III, au recueil sur les engins de sauvetage et au recueil 2011 de règles applicables au programme renforcé d'inspections
- Adoption
 - 9247/14 MAR 81 TRANS 239
 - + ADD 1
 - approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 30 avril 2014
-